

Bulletin de Suivi d'Étiage Région Grand Est

Bassins hydrographiques de la Seine, de la Meuse, de la Moselle, du Rhin et de la Saône amont

Faits nouveaux et marquants

Concernant les eaux souterraines, suite à une seconde quinzaine de mai peu arrosée, les niveaux des nappes inertielles de la craie à l'ouest de la région affichent encore une tendance à la hausse, ainsi que quelques piézomètres sur la nappe d'Alsace, mais la baisse des niveaux se généralise sur le reste de la région. L'unité hydrogéologique de la "Craie de Champagne Nord" passe du jaune au gris, malgré certains niveaux encore très bas. Les "Calcaires de Brie et de Champigny" passe du gris au bleu. Les autres unités de la craie, ainsi que la "Nappe de Brienne", se maintiennent en gris. La nappe des cailloutis du Sundgau et la nappe des GTI libre restent également en gris, mais les calcaires du Muschelkalk, comme les grès du Rhétien, passent du bleu au gris. Les autres indicateurs globaux et l'unité "Calcaires de l'Oxf. des Ardennes" conservent la couleur bleue.

Sur les bassins Meuse-Moselle, le contexte météorologique ensoleillé et sec de la seconde quinzaine de mai influence sensiblement les niveaux de tous les cours d'eau. Ainsi, en l'absence d'apport significatif et en période de forte activité végétative, les écoulements sont partout orientés à la baisse. Les débits minimaux sur trois jours consécutifs (VCN3) qui ont généralement été relevés en fin de période sont représentatifs de cette évolution négative, plus marquée sur les bassins de la Moselle et de la Meurthe. Les VCN3 restent encore néanmoins supérieurs aux seuils de vigilance, et en conséquence toutes les unités hydrologiques restent en bleu.

Depuis une quinzaine de jours, le temps est globalement sec. Un court épisode orageux s'est produit sur l'ensemble du territoire Rhin-Sarre en début de semaine passée, mais aucune précipitation n'a ensuite été observée et les températures se sont élevées. En conséquence, les niveaux baissent progressivement. Les VCN3 de la semaine 21 sont ainsi inférieurs à ceux de la semaine 19, ils sont observés en fin de semaine 21. Ils sont toutefois encore supérieurs au premier seuil. L'ensemble des unités hydrologiques et des stations sont ainsi en bleu.

Sur le bassin Seine Normandie en région Grand Est, l'absence de précipitations depuis la mi-mai entraîne une baisse généralisée des débits des cours d'eau. Les VCN3 restent cependant supérieurs aux seuils de vigilance et tous les bassins hydrologiques sont en bleu excepté pour le bassin "Brie et Tardenois" qui passe de bleu à gris et le bassin "Vanne amont" qui reste en gris.

Sur le bassin Rhône-Méditerranée en région Grand Est, l'unité hydrologique "Saône Amont", dans la Haute-Marne et dans les Vosges, ainsi que l'unité "Tille-Vingeanne" restent en bleu.

Concernant les écoulements des cours d'eau du réseau Onde, la campagne usuelle a été réalisée entre le 23 et le 26 mai pour 7 départements (pas encore pour l'Aube, ni la Marne, ni la Moselle). Aux 2 assecs déjà observés dans la Marne le mois précédent, sur la Coole à Faux-Vésigneul et sur la Livre à Avenay-Val-d'Or, s'ajoutent 3 autres assecs en Ardennes (le Donjon à Omont), en Haute-Marne (ruisseau de Prêle à Humbécour) et dans le Bas-Rhin (Lohgraben à Weitbruch). Seuls les départements des Vosges et de la Meuse, avec la campagne usuelle, conservent une note de 10.

Concernant les réservoirs et barrages de la région Grand Est, le taux de remplissage des retenues destinées à l'alimentation en eau potable est légèrement supérieur à 99% pour Michelbach, et légèrement supérieur à 98% pour Madine. Pour les retenues destinées au soutien d'étiage, les lacs-réservoirs Marne, Seine et Aube présentent des taux de remplissage entre 94,9 et 96,1%, conformément ou à peine inférieur à leur objectif. Le réservoir de Vieux Pré affiche un taux de remplissage de 100% et le niveau de Kruth a baissé avec un taux de remplissage légèrement supérieur à 98%.

Pour rappel, la carte des arrêtés de limitation des usages de l'eau est disponible sur le site Propluvia : <http://propluvia.developpement-durable.gouv.fr/propluvia/faces/index.jsp>

Sommaire :

Nappes.....2 Bassins versants.....5 Écoulements rivières.8

Barrages-réservoirs....9



Direction régionale
de l'environnement,
de l'aménagement
et du logement



Indicateurs piézométriques de suivi des nappes d'eaux souterraines
Période du 28 avril au 28 mai 2023 (mois glissant)



Indicateurs d'état des aquifères et piézomètres

0 10 20 30 km

Indicateurs de regroupement de niveau d'aquifères

Unités hydrogéologiques		Piezomètres

- Des difficultés majeures risquent d'apparaître, l'étiage étant extrêmement sévère.
- Des difficultés risquent d'apparaître sur de nombreux secteurs, l'étiage étant sévère.
- Des difficultés risquent d'apparaître sur certains secteurs, l'étiage étant marqué.
- Des difficultés extrêmement rares et localisées sont possibles, l'étiage étant légèrement marqué.
- Aucune difficulté à envisager, l'étiage est proche des normales, voire supérieur aux normales.
- Absence d'information.

Évolution récente du niveau des aquifères aux piézomètres

	En hausse
	Stable
	En baisse
	Non déterminée
	Limites de départements

Fond de carte correspond à la carte géologique au 1/1 000 000 ième simplifiée - © BRGM
Données © IGN BDCarthage®, Portail eaufrance.fr (2023), DREAL Grand Est - Créé le 31/05/2023 par DREAL Grand Est



Unité	Nappe	Site de mesure	Note qualité	du 30/03/23	du 14/04/23	du 28/04/23				
				au 30/04/23	au 14/05/23	au 28/05/23				
				Semaine 17	Semaine 19	Semaine 21				
Stations de suivi des nappes d'eau souterraine (hors unités)	Craie	Craie de Champagne Nord	REIMS (51)	4	-0,104	0,906	1,244			
		Craie de Champagne Sud et Centre	SAINT REMY SOUS BARBUISE (10)	2	-0,601	-0,629	-0,598			
		Craie de Champagne Sud et Centre	SONGY (51)	3	-0,843	-0,662	-0,862			
		Craie de Champagne Sud et Centre	VAL DES MARAIS (51)	4	-1,723	-1,667	-1,624			
		Craie du Senonais et pays d'Othe	CHAMOY (10)	4	-0,101	-0,187	-0,210			
	Grès du Rhétien	Grès du Rhétien	VARENNES-SUR-AMANCE (52)	3	-0,598	-0,594	-0,813			
	Grès du Trias inférieur	Grès du Trias inférieur affleurant	CELLES SUR PLAINE (88)	2	-1,542	-1,279	-1,113			
		Fluvioglaciale sur Muschelkalk gréseux	GRANDVILLERS (88)	3	1,411	0,076	-0,352			
		Grès du Trias inférieur affleurant	VOYER (57)	2	-1,061	-0,925	-0,904			
		Grès du Trias inférieur sous couverture	GELACOURT (54)	1	-1,687	-1,590	-1,547			
	Indicateur global de la nappe des GTI libre [4 stations]				-0,333	-0,721	-0,830			
	Nappe d'Alsace	Nappe d'Alsace	GRIESHEIM-PRÈS-MOLSHEIM (67)	2	-1,476	-1,464	-1,342			
		Nappe d'Alsace	HAGUENAU (67)	5	1,029	1,206	1,165			
		Nappe d'Alsace	LAMPERTHEIM (67)	5	-0,288	-0,170	-0,127			
		Nappe d'Alsace	LIPSHEIM (67)	5	-0,502	-0,254	-0,217			
		Nappe d'Alsace	REICHSTETT (67)	4	-0,023	0,001	-0,037			
		Nappe d'Alsace	SESSENHEIM (67)	5	0,657	0,753	0,734			
		Nappe d'Alsace	WEITBRUCH (67)	1	-0,962	-0,911	-0,882			
		Nappe d'Alsace	WISSEMBOURG (67)	5	0,279	0,379	0,245			
		Indicateur global de la nappe d'Alsace du Bas-Rhin [8 stations]				0,058	0,179	0,165		
		Nappe d'Alsace	CERNAY (68)	5	-0,586	-0,514	-0,553			
		Nappe d'Alsace	FESSENHEIM (68)	5	-0,210	-0,124	0,139			
		Nappe d'Alsace	HABSHEIM (68)	3	-1,431	-1,419	-1,361			
		Nappe d'Alsace	HESINGUE (68)	5	-0,260	-0,310	-0,246			
		Nappe d'Alsace	HETTENSCHLAG (68)	4	-0,811	-0,795	-0,807			
		Nappe d'Alsace	PORTE DU RIED (68)	5	-0,482	-0,397	-0,366			
		Nappe d'Alsace	WINTZENHEIM (68)	2	-1,067	-1,170	-1,225			
Nappe d'Alsace		WITTENHEIM (68)	3	-0,483	-0,469	-0,495				
Indicateur global de la nappe d'Alsace du Haut-Rhin [8 stations]				-0,588	-0,560	-0,512				
Sables de l'Apto-Albien	Sables de l'Apto-Albien	NOVION PORCIEN (08)	3	-0,079	0,070	0,281				
	Sables de l'Apto-Albien	VENDUE MIGNOT (10)	2	0,726	0,359	0,156				
Indicateur global des sables de l'Apto-Albien [2 stations]				0,243	0,186	0,231				

Etat des nappes avec le niveau minimal moyen sur 3 jours consécutifs (HCN3) hebdomadaire

Nappe	Site de mesure	Seuils de qualification de l'étiage (m)				Note qualité	du 24/04/23	du 08/05/23	du 22/05/23			
							au 30/04/23	au 14/05/23	au 28/05/23			
						Semaine 17	Semaine 19	Semaine 21				
Reid Centre Alsace	Nord	ROSSFELD (67)	157,19	157,13	157,11	157,10	5	157,44	157,46	157,37		
		Qualification de l'étiage du secteur "Nord"				1,0	1,0	1,0				
	Centre / Plateau	HILSENHEIM (67)	160,80	160,73	160,69	160,65	5	161,13	161,18	161,04		
		Qualification de l'étiage du secteur "Centre / Plateau"				1,0	1,0	1,0				
	Centre / Illwad	BALDENHEIM (67)	167,40	167,35	167,30	167,25	5	167,87	167,92	167,87		
		Qualification de l'étiage du secteur "Centre / Illwad"				1,0	1,0	1,0				
Sud Est	ILLHAEUSERN (68)	176,41	176,32	176,28	176,24	5	176,61	176,91	176,60			
	Qualification de l'étiage du secteur "Sud Est"				1,0	1,0	1,0					
Sud Ouest / Fecht	GUEMAR (68)	175,00	174,85	174,77	174,70	5	175,52	175,61	175,39			
	Qualification de l'étiage du secteur "Sud Ouest / Fecht"				1,0	1,0	1,0					

Les valeurs indiquées dans ces tableaux correspondent :

- à l'IPS (Indicateur Piézométrique Standardisé) calculé sur les 30 derniers jours pour les piézomètres du premier tableau ;
- au HCN3 (niveau de nappe minimal moyen sur 3 jours consécutifs) calculé sur les 7 derniers jours pour les piézomètres du second tableau ;
- à une note de 1 à 5 égale à la moyenne des notes des piézomètres pondérée par leur note de qualité pour les unités hydrogéologiques ;
- la moyenne pondérée par leur note de qualité des IPS des piézomètres pris en compte pour l'indicateur global.

Eaux de surface

Indicateurs hydrologiques de suivi d'étiage
Période du 22 mai au 28 mai 2023



Indicateurs de suivi d'étiage

Stations de suivi

Unités hydrologiques

Unités hydrologiques bénéficiant d'un soutien d'étiage

- Des difficultés majeures risquent d'apparaître, l'étiage étant extrêmement sévère.
- Des difficultés risquent d'apparaître sur de nombreux secteurs, l'étiage étant sévère.
- Des difficultés risquent d'apparaître sur certains secteurs, l'étiage étant marqué.
- Des difficultés extrêmement rares et localisées sont possibles, l'étiage étant légèrement marqué.
- Aucune difficulté à envisager, l'étiage est proche des normales, voire supérieur aux normales.
- Absence d'informations

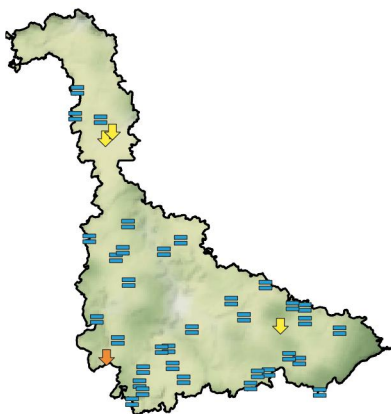
- Limite de la région
- Limites de département
- Frontières
- Cours d'eau principaux

Données ©IGN BDCarthage®, Portail eaufrance.fr (2023), DREAL Grand Est - Créé le 31/05/2023 par DREAL Grand Est

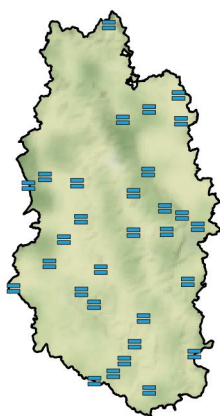


Situation estivale de l'écoulement des cours d'eau
Bilan au 28 mai 2023

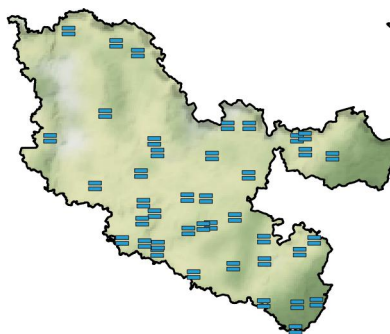
Date de la dernière mise à jour de la Meurthe-et-Moselle (54) : 23/05/2023



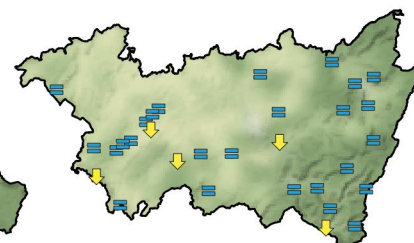
Date de la dernière mise à jour de la Meuse (55) : 24/05/2023



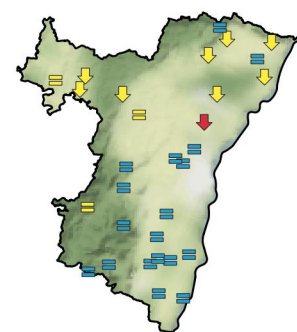
Date de la dernière mise à jour de la Moselle (57) : 26/04/2023



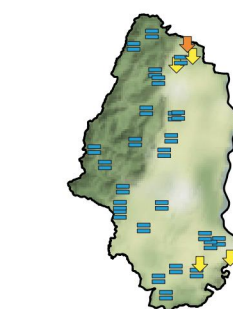
Date de la dernière mise à jour des Vosges (88) : 23/05/2023



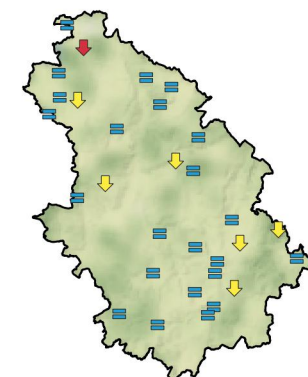
Date de la dernière mise à jour du Bas-Rhin (67) : 26/05/2023



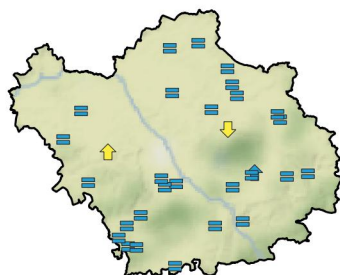
Date de la dernière mise à jour du Haut-Rhin (68) : 26/05/2023



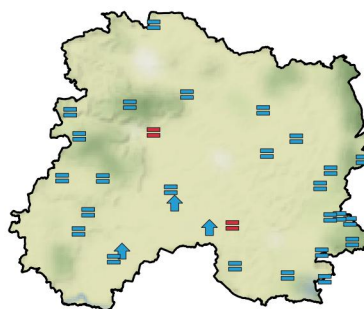
Date de la dernière mise à jour de la Haute-Marne (52) : 26/05/2023



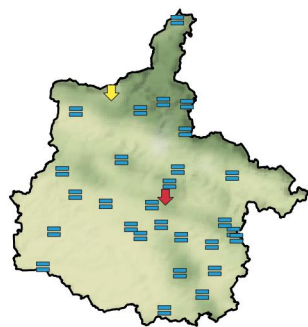
Date de la dernière mise à jour de l'Aube (10) : 26/04/2023



Date de la dernière mise à jour de la Marne (51) : 24/04/2023

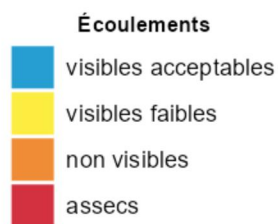
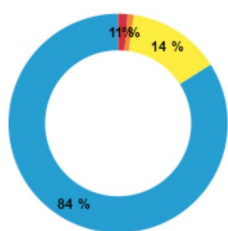


Date de la dernière mise à jour des Ardennes (08) : 23/05/2023

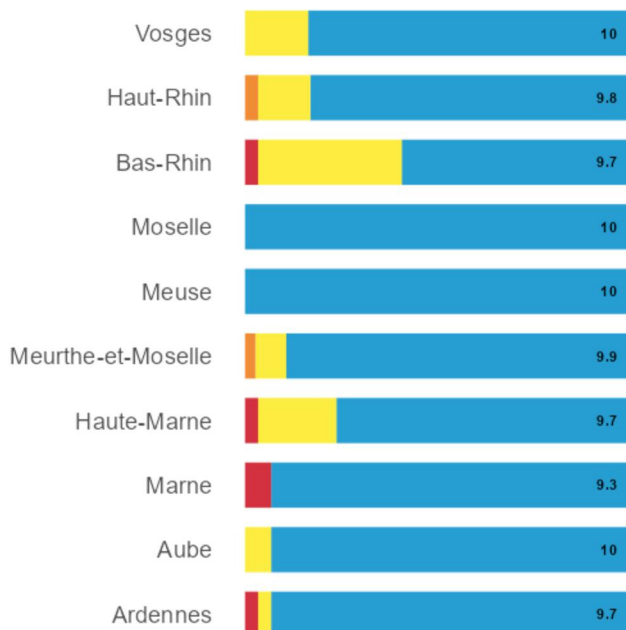


État des écoulements des cours d'eau

Région Grand Est
Dernière campagne mensuelle



Départements
Dernière mise à jour



Notes des départements

État des écoulements

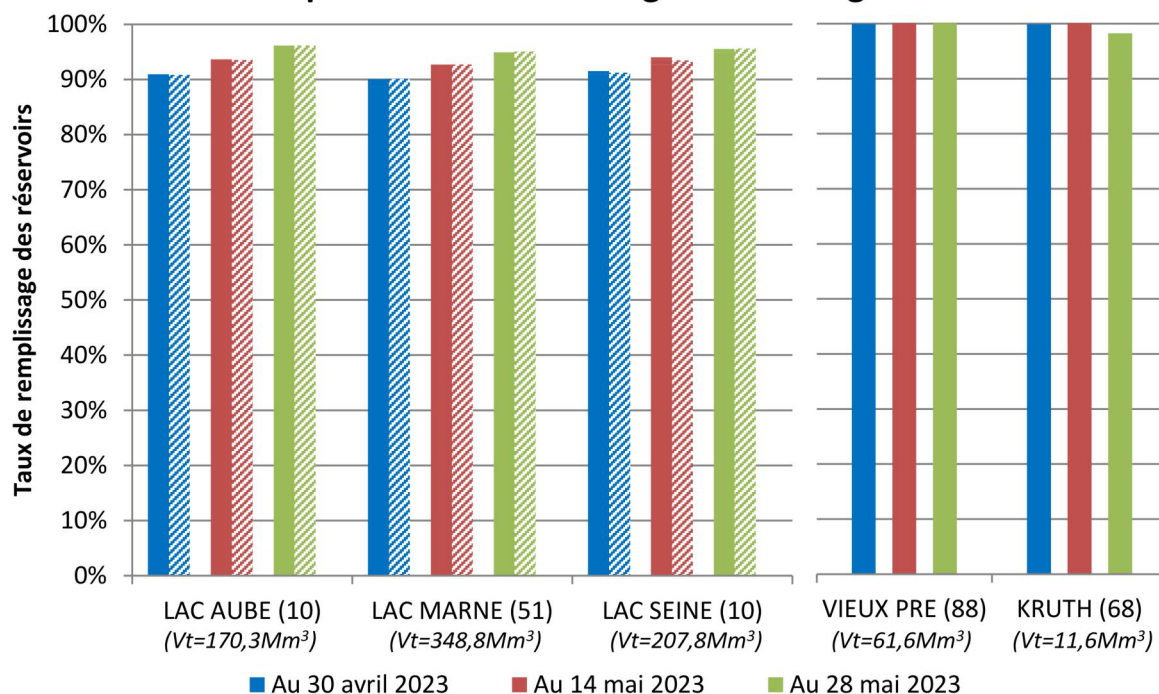


Évolution





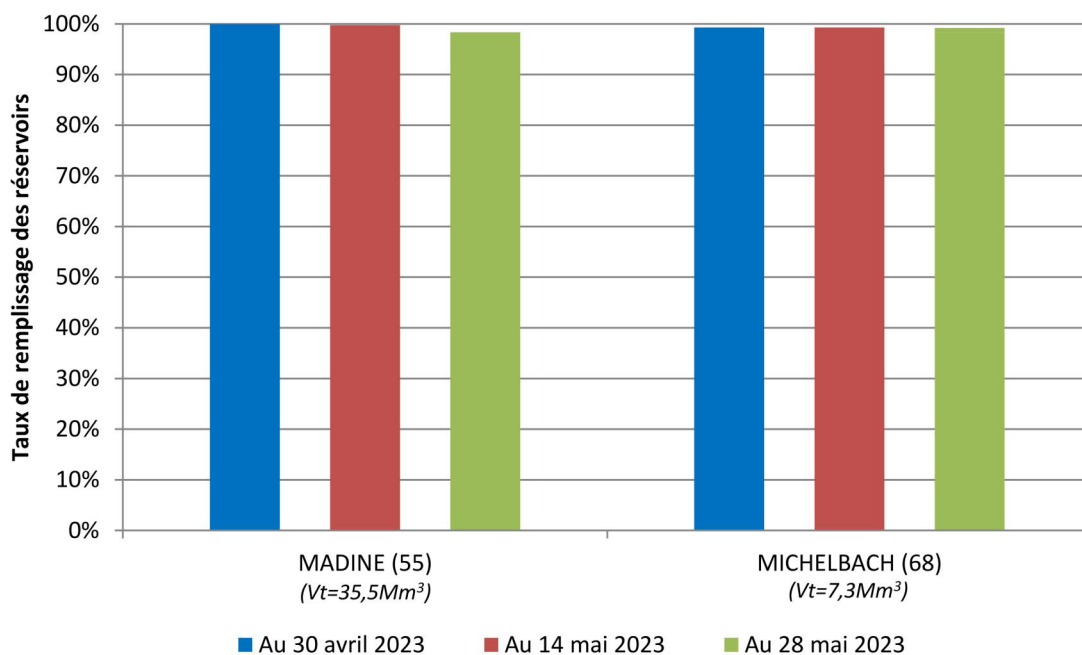
Réservoirs pour le soutien d'étiage et l'écrêtage des crues



En hachuré les taux de remplissage de l'objectif de gestion (COTECO)

Vt : Volume total du réservoir en million de mètres cubes.

Réservoirs pour l'alimentation en eau potable



Vt : Volume total du réservoir en million de mètres cubes.

MÉTHODOLOGIE

Qualification à la station : Détermination de la couleur aux stations par comparaison aux seuils de la valeur du VCN3 calculé sur une semaine pour les cours d'eau et à la valeur de l'IPS pour les nappes. Pour les stations hydrométriques, les seuils sont définis pour chaque station et indiqués dans les tableaux de suivi. Pour les piézomètres, l'IPS étant un indicateur standardisé, les seuils sont identiques et présentés ci-dessous.

Seuil	« Gris »	« Jaune »	« Orange »	« Rouge »
IPS	-0,6312	-0,8416	-1,2815	-1,6448

Qualification à l'unité : Détermination d'une note de 1 à 5 correspondant à la moyenne pondérée des notes des stations associées à l'unité. Pour les unités hydrologiques, la pondération correspond à la surface du bassin versant résiduel jaugé par la station. Pour les unités hydrogéologiques, la pondération correspond à la note de qualité du piézomètre. La note attribuée aux stations est fonction de sa qualification : en situation « Bleu » la note '1' est attribuée, en situation « Gris » la note '2', en situation « Jaune » la note '3', en situation « Orange » la note '4' et en situation « Rouge » la note '5'. La qualification de l'étiage pour l'unité hydrologique ou hydrogéologique est ensuite évaluée selon le barème présenté ci-dessous.

Qualification	« Bleu »	« Gris »	« Jaune »	« Orange »	« Rouge »
Note N	$1 \leq N < 1,5$	$1,5 \leq N < 2,5$	$2,5 \leq N < 3,5$	$3,5 \leq N < 4,5$	$4,5 \leq N \leq 5$

Information sur les nappes : Pour certains piézomètres ayant une forte représentativité mais n'appartenant pas à une unité hydrologique, une moyenne non pondérée des valeurs des IPS est réalisée par grandes nappes, afin de fournir une information agrégée de la situation de ces nappes. La qualification de cette moyenne est indiquée sur la carte des eaux souterraines sous la forme d'un hexagone.

GLOSSAIRE

Débit de base (VCN3) : Le VCN3 correspond au débit moyen minimal calculé sur 3 jours consécutifs sur une période donnée. La date du VCN3 correspond au premier des trois jours considérés.

Indicateur Piézométrique Standardisé (IPS) : Indicateur représentant l'évolution mensuelle du niveau piézométrique, au droit d'un point d'eau, comparativement aux mêmes mois des années antérieures. Autrement dit, il permet de positionner le niveau piézométrique moyen mensuel par rapport à ceux de l'ensemble de la chronique.

LIENS INTERNET

-Les bulletins de situation sont publiés sur le site internet de la DREAL Grand Est :

<http://www.grand-est.developpement-durable.gouv.fr/secheresse-r244.html>

-Les arrêtés de restriction d'usage de l'eau peuvent être consultés sur le site internet PROPLUVIA :

<http://propluvia.developpement-durable.gouv.fr>

-Les actions mises en place pour mieux gérer l'eau en période de sécheresse sur le site internet du Ministère :

<https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/actions-mises-en-place-mieux-gerer-leau-en-periode-secheresse>

NOUS CONTACTER

Par courriel :

etiage.dreal-grand-est@developpement-durable.gouv.fr

Par téléphone :

03 87 62 81 00

Par courrier :

DREAL Grand Est, 2 rue Augustin Fresnel - CS 95038
57071 METZ Cedex 03

Direction régionale de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement
GRAND EST
2 rue Augustin Fresnel - CS 95038
57071 Metz Cedex 03
Tél. : 03 87 62 81 00
Fax : 03 87 62 81 99


PRÉFET
DE LA RÉGION
GRAND EST
*Liberté
Égalité
Fraternité*
Direction régionale
de l'environnement,
de l'aménagement
et du logement

Rédaction / Validation / Mise en page :
Service de Prévention des Risques Naturels et
Hydrauliques
Service Eau, Biodiversité et Paysages

Avec le concours de :
BRGM, APRONA, OFB, EDF, VEOLIA, EPTB Seine
Grands Lacs, Conseil départemental du Haut-Rhin,
Ville de Mulhouse.